

## Formation « Juridique niveau 1 » 2025-2026

(FORMATION EN REGION SUR INITIATIVE FEDERALE OU A LA DEMANDE DES SYNDICATS)

Les militant.e.s de syndicats évoquent très régulièrement la nécessité d'avoir une approche des questions statutaires et juridiques pour pouvoir mieux accompagner et défendre les adhérent.e.s. La maîtrise d'un certain nombre de textes et de la manière de les aborder font partie du bagage indispensable de ces militant.e.s.

La dimension contentieuse nécessite aussi des connaissances pour pouvoir accompagner des collègues dans leur démarche. Les syndicats posent régulièrement des alertes sur la difficulté de prise en charge de dossiers complexes dont un certain nombre peuvent mener à des actions contentieuses.

D'autre part sur certains sujets la fédération voire des syndicats utilisent la dimension juridique comme outil pour faire avancer le droit pour toutes et tous (MLDS dernièrement, statut AESH...). Nous avons identifié que c'est un levier sur lequel nous devons progresser. La valorisation de l'action juridique constitue aussi un facteur de développement. Plus largement, l'action juridique est une des composantes de l'action syndicale. Enfin, il y a besoin de spécialiser au sein des syndicats des militant.e.s en mesure d'accompagner sur le contentieux et besoin de fluidifier le lien entre les syndicats et le pôle juridique de la fédération. C'est la raison de la création de cette nouvelle offre de formation.



**LIEU ET DURÉE :** 2 jours, en région pour un syndicat ou par regroupement de syndicats et sur demande des structures auprès du secteur formation syndicale.



**PUBLIC :** Elu·es CAP et mandaté·es CCP des syndicats, militant·es des syndicats engagée·es dans l'accompagnement et la défense des personnels



### OBJECTIFS :

- Développer une culture juridique • Spécialiser des militants • Rendre les syndicats plus autonomes • Maîtriser le rôle et les apports potentiels de la FD • Donner plus d'assurance aux militants dans leur rapports avec l'employeur • Permettre aux syndicats de s'organiser pour mieux accompagner les adhérents, identifier les compétences au sein de leur organisation



### PROGRAMME :

#### Jour 1 :

- Accueil et présentation de la formation • Maîtriser les textes qui concernent les agent·es publics • Connaître les devoirs et les droits des agent·es publics • Différencier les différents Codes • Connaître la hiérarchie des normes • Découvrir les différents niveaux de la justice administrative • Connaître la hiérarchie de l'ordre administratif • S'approprier des situations de recours et leurs suites

#### Jour 2 :

- Connaître et utiliser les ressources fédérales • S'approprier le fonctionnement de la Cnas • Solliciter la fédération dans le cadre d'un recours • Connaître le protocole juridique liant les syndicats et la fédération • S'organiser dans le syndicat • Imaginer les orientations du syndicat en matière juridique • Evaluation de la formation